



# Le Petit Essarteur

AU CŒUR DE LA VIE MUNICIPALE

Bulletin municipal trimestriel

JANVIER 2022

N°29

## L'Eglise St Michel mise à l'honneur dans le concours photos de l'été

> Zoom sur le dispositif « Voisins Vigilants et Solidaires »- p. 2

> Dossier : les conséquences de la crise sanitaire sur la commune- p. 6

> Un Repas des « Anciens » pas comme les autres – p.5

> Le concours photos de l'été 2021 – p.7

## Edito du Maire

Chères Essartoises, Chers Essartois,

Le Conseil municipal et moi-même tenons tout d'abord à vous présenter **nos meilleurs vœux pour cette année 2022.**

**En 2022, plusieurs opérations devraient voir le jour après avoir pris un peu de retard :** rénovation de la façade nord de l'église St Michel, rénovation des bâtiments techniques municipaux situés sur la place, aménagement du jardin public « Jules CLAINE », aménagement de l'espace propreté dans le cimetière,

installation de l'antenne relais sur le site de la décharge, finalisation de la rénovation de notre parc d'éclairage public...

**2022 sera également l'occasion de voir aboutir d'autres projets :** création d'une aire de jeux pour enfants, changement du grillage de la décharge municipale... De plus, nous travaillons déjà sur la rénovation de la Rue de Bouchy avec nos partenaires : le département de la Marne et la Communauté de communes.

Belle et heureuse année 2022 !

Fidèlement,

**Cyril LAURENT**

## Edition

Le Petit Essarteur n°29 –  
JANVIER 2022

Directeur de publication :  
Cyril LAURENT, Maire

Crédit photos :  
Mairie de Les Essarts le  
Vicomte – Photo de  
couverture : Rafaël  
GONZALEZ – gagnant du  
concours photos de l'été  
2021

Imprimerie :  
Reims Copie – 90  
exemplaires  
Distribution :  
Marcel VERRIER, agent  
communal

## > SEANCE du 14 septembre 2021

### 1°) Contrat statutaire groupé CNP assurance :

Le conseil a décidé d'accepter la proposition formulée par le centre de gestion de la Marne. Un contrat pour une durée de 4 ans est conclu pour la couverture des agents municipaux.

### 2°) Subvention exceptionnelle au comité des fêtes suite au repas du 14 juillet 2021:

Le conseil a décidé d'attribuer 240€ de subvention pour prise en charge des repas des 17 « anciens » n'ayant pas pu avoir de repas en décembre 2020 en raison de la crise sanitaire (17x12€).

### 3°) Instauration de la nomenclature M57 :

Le conseil a approuvé l'instauration de la nouvelle nomenclature comptable M57 à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022 (s'inspirant de la comptabilité privée).

### 4°) Mise à disposition de matériels avec Bouchy :

Le conseil décide de renouveler la convention avec Bouchy en 2021. Cette dernière devra payer 550,05€

à notre commune pour la mise à disposition de matériels.

### 4°) Contrat de balayage avec la société V2P (cf. art.)

## > SEANCE du 19 octobre 2021

### 1°) Signature convention Fondation du patrimoine:

En raison du succès de la campagne de mécénat lancée début 2021, la fondation verse 1.900€ à la commune pour la rénovation de l'église St Michel.

### 2°) Subvention exceptionnelle CFJE :

Le Conseil décide de verser 300€ au CFJE pour le Noël des enfants en raison de problème de trésorerie.

## > SEANCE du 21 décembre 2021

### 1°) Acquisition d'un tracteur homologué pour la route :

Le conseil valide l'achat d'un tracteur John Deere pour 12.500€ HT. L'ancien tracteur sera mis en vente tout comme le véhicule de l'agent communal (2.700€ escomptés pour ces 2 ventes). Plus d'infos dans l'édition du bulletin d'avril 2022.

## ZOOM SUR...

## « Voisins Vigilants et Solidaires »

Le dispositif « Voisins Vigilants » a été mis en place en 2015 et compte pas moins de **72 inscrits** au 15 janvier 2022 et plus de **150 alertes** !

**Restez connecté à la vie de votre quartier avec un simple téléphone portable !** Pas besoin d'être expert en nouvelles technologies, le système d'alertes Voisins Vigilants a été conçu pour être **accessible à tous**. Performant et innovant, **il informe instantanément chaque Voisin Vigilant** dès qu'un danger potentiel est signalé par un voisin ou par la police municipale.

### OBJECTIFS :

- > Rassurer la population
- > Améliorer la réactivité des forces de sécurité face à la délinquance
- > Accroître l'efficacité de la prévention de proximité
- > Se protéger les uns les autres
- > Renforcer la communication

**100% GRATUIT**

Plus d'informations en contactant le Maire (06.83.22.10.11) ou lors des permanences mairie. Des autocollants sont à votre disposition gratuitement.



La plateforme VoisinsVigilants.org est **un outil de communication innovant et performant**. Grâce à un système d'alertes fiable et adapté à tous les âges, informez et soyez informé de tout événement inhabituel en temps réel ! SMS, mail, notifications : vous êtes à un clic de tous vos administrés.

**En vous inscrivant gratuitement**, vous pourrez **recevoir les alertes de vos voisins et de la commune** (comportements suspects, alerte météo, informations municipales, problème avec les transports scolaires...).

**REJOIGNEZ-NOUS ! DEVENEZ UN VOISIN VIGILANT EN QUELQUES CLICS > [www.voisinsvigilants.org](http://www.voisinsvigilants.org)**

# ACTUALITES...

## > La campagne de mécénat se poursuit !

M. le Maire a signé début janvier 2021 une convention de partenariat avec la Fondation du Patrimoine afin de lancer officiellement une campagne de mécénat pour rénover l'église St Michel au cours des prochaines années. Sont notamment prévus : la réfection complète du plafond intérieur de l'église et la rénovation des façades extérieures. **Pour faire un don :**

### Sur notre site internet

[www.fondation-patrimoine.org/74265](http://www.fondation-patrimoine.org/74265)  
ou en flashant le QR code ci-contre.

Je télécharge mon reçu fiscal directement sur mon compte donateur.



### Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bon de souscription accompagné de mon règlement à l'ordre de :

Fondation du patrimoine

L'EGLISE SAINT-MICHEL DES ESSARTS LE VICOMTE

Dons récoltés au 1<sup>er</sup>  
janvier 2022 :

> **4.500€**

> 18 donateurs

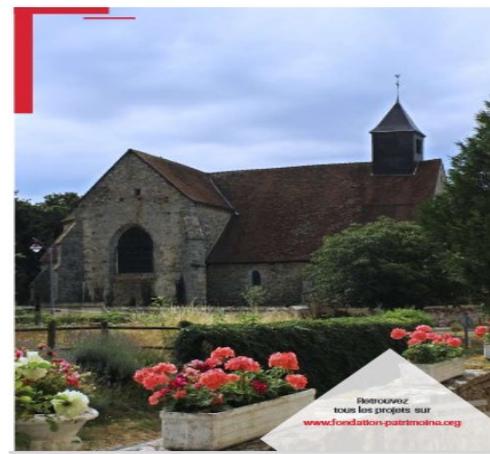
> 45% de l'enveloppe  
escomptée (10.000€)

FONDATION  
DU PATRIMOINE

Je donne !

POUR LA RESTAURATION DE

L'EGLISE SAINT-MICHEL  
DES ESSARTS LE  
VICOMTE



## > Préparation et installation des décorations de Noël par les bénévoles

Les bénévoles ont, comme l'an passé, préparé au cours de plusieurs après-midi, les décorations de Noël pour pouvoir les installer début décembre. **Merci à celles qui se sont mobilisées : Annick, Annie ou encore Sylvette.** Merci aux nombreux essartois qui ont apportés des paquets en carton.

Notre Maire honoraire, Philippe, donne tout pour l'installation des 6 sapins ! A droite, **une belle démonstration de la souplesse** qui l'habite en ce mois de décembre 😊



**RECENSEMENT 2022**  
DU 20 JANVIER AU 26 FÉVRIER

## > Recensement 2022 : top départ !

Notre commune est concernée par le recensement en 2022. **Annick VERVISCH** a été nommée agent recenseur pour cette campagne. **Philippe ROLLET** est le référent coordonnateur.

Le recensement 2022 aura lieu du **20 janvier au 26 février 2022.**

Le recensement est important pour la commune. Merci d'y répondre.

# ACTUALITES...

## > Le calendrier 2022 made in Les Essarts le Vicomte



Pour la 2ème année consécutive, la commune a offert son calendrier aux foyers de la



## > L'OPAH, ça continue !

L'opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) permet un soutien technique et des aides financières (sous conditions de ressources) pour des travaux:

- Favorisant les économies d'énergie
- Permettant le maintien à domicile
- Améliorant les logements très dégradés

Le Comal Soliha 51 se tient à votre disposition pour étudier votre projet et vous accueille lors de permanences sur le territoire à Anglure, Esternay, Fère-Champenoise, Montmirail et Sézanne.

## > Des travaux de génie civil prévus au cours du premier trimestre 2022



Les travaux de raccordement de la future antenne relais qui sera installée sur le site de la décharge devaient débuter courant novembre. Ils devraient débuter en janvier 2022. L'antenne doit être installée avant la fin du 1<sup>er</sup> semestre 2022.

## > La société V2P entre en action pour le balayage des rues !

La commune a décidé de recourir à une entreprise afin de balayer les axes comprenant des trottoirs (rue d'Esternay, carrefour rue de Bouchy...). L'entreprise interviendra 4 fois par an sur 1,674km pour un coût total de 306,79€/an. 1<sup>ère</sup> intervention en décembre 2021 !

## > Le calendrier de ramassage des ordures ménagères 2022

JANVIER		FEVRIER		MARS		AVRIL	
jeudi 6	jeudi 13	jeudi 3	jeudi 10	jeudi 3	jeudi 10	jeudi 7	jeudi 14
jeudi 20	jeudi 27	jeudi 17	jeudi 24	jeudi 17	jeudi 24	jeudi 21	jeudi 28
				jeudi 31			
MAI		JUIN		JUILLET		AOUT	
jeudi 5	jeudi 12	jeudi 2	jeudi 9	jeudi 7	jeudi 14	jeudi 4	jeudi 11
jeudi 19	jeudi 26	jeudi 16	jeudi 23	jeudi 21	jeudi 28	jeudi 18	jeudi 25
		jeudi 30					
SEPTEMBRE		OCTOBRE		NOVEMBRE		DECEMBRE	
jeudi 1	jeudi 8	jeudi 6	jeudi 13	jeudi 3	jeudi 10	jeudi 1	jeudi 8
jeudi 15	jeudi 22	jeudi 20	jeudi 27	jeudi 17	jeudi 24	jeudi 15	jeudi 22
jeudi 29						jeudi 29	

**Merci de déposer vos sacs et autres contenants d'ordures ménagères ainsi que vos sacs jaunes sur les trottoirs la veille du ramassage après 18h et si possible après 20h**

Les sacs jaunes sont à votre disposition gratuitement en Mairie lors des permanences.

## > Cérémonie du 11 novembre



La cérémonie du 11 novembre a rassemblé près d'une quarantaine de personnes pour cette édition 2021.



# ACTUALITES...

## > Un repas des « Anciens » pas comme les autres...

En 2020, la commune avait pris la décision d'annuler le repas des anciens. Pour cette édition 2021, tout était prêt : menu arrêté, repas commandé et quelques jours seulement avant le jour J, le Maire a pris la décision, en raison du contexte sanitaire local compliqué, d'annuler le repas en présentiel. Le traiteur PROTAT d'Esternay a donc préparé **des plateaux repas** pour permettre une distribution. Les conseillers municipaux ont été mobilisés pour assurer la distribution des **50 repas** ! Un record pour ce traditionnel évènement de fin d'année.



## > Le camion fibre Losange passe par notre commune

Le 10 novembre dernier, nous avons eu le plaisir d'accueillir sur la place de la Mairie le **camion Fibre de Losange**. L'objectif ? Répondre aux questions des administrés sur le déploiement de la fibre optique sur le territoire et notamment à l'échelle communale. A ce jour, **une grande partie des habitations de la commune est raccordée à la fibre optique**. Une opération menée par la région Grand Est avec le concours financier du département de la Marne mais aussi de la Communauté de communes de Sézanne Sud-Ouest Marnais (CCSSOM) avec une subvention de **1.400.000€**.



## > Opération nettoyage aux abords de l'église St Michel

Merci aux bénévoles et notamment à Annick et Marcel qui ont mené une opération consistant à **désherber les marches de l'église St Michel ainsi que les massifs de fleurs**. A l'heure où l'utilisation des produits phytosanitaires est proscrite sur l'espace public, nous devons **réfléchir à d'autres méthodes** pour assurer l'entretien de notre cadre de vie.



## > Le département de la Marne engage des travaux de voirie sur le D48

Une partie de la route départementale 48 (Esternay > Bethon) a été rénovée. Un beau tapis d'enrobé a été déployé entre la sortie de la forêt au niveau du Prés du but et l'entrée de la commune.



**INFO** : Le département de la Marne assure l'entretien de plus de **4.000km** de voirie.



## RETOUR EN IMAGES SUR...

### >> Le comité des Fêtes fait son AG !

Le Comité des Fêtes des Jeunes Essartois (CFJE) a tenu son **assemblée générale le samedi 27 novembre 2021**.

Plusieurs points à l'ordre du jour : bilan moral de la présidente, rapport financier du trésorier, calendrier des manifestations 2022. Sylvette ANGLEVIEL, présidente, a pu évoquer **plusieurs pistes pour redynamiser la commune en 2022**.

N'hésitez pas à rejoindre le  
Comité des Fêtes !

Contact : Sylvette ANGLEVIEL au  
06.82.78.84.26.

## Les conséquences de la crise sanitaire

## DOSSIER

### Retour sur l'incidence de la crise sur la commune

La crise sanitaire impacte considérablement notre vie depuis maintenant près de 2 ans. Nous connaissons tous les conséquences de cette crise sur notre vie de tous les jours. Comment la commune a-t-elle été impactée ?

#### 1. Une commune réactive face à la crise

Dès le début de la crise sanitaire, **la commune a essayé d'être le plus réactive possible** notamment en achetant des masques en tissu et des masques chirurgicaux, des distributeurs de gel hydro alcoolique ou encore des protections en plexiglas. Le coût total de ces dépenses s'est élevé à **1.664,50€** avec une prise en charge de l'Etat à hauteur de 635€.



#### 2. Les conséquences sur notre service public de proximité

Le fonctionnement du service public (secrétariat de mairie, permanences du Maire) a été perturbé en raison des confinements successifs. On comptabilise en 2020, **180h** de permanences contre 210h en moyenne au cours des trois dernières années. **288 visiteurs** ont franchi la porte de la mairie en 2020 contre 400 en moyenne habituellement.



Le nombre de mails traités en mairie a explosé pour atteindre le nombre de **6.113** contre en moyenne 4.000/an. Ceci s'explique notamment par les nombreux envois effectués par les services de l'Etat (instructions, consignes, informations diverses sur la crise...). La distribution de sacs jaunes n'a pas été épargnée. Ce sont **1.846 sacs** qui ont été distribués en 2020 contre 1.600 en moyenne. Est-ce à dire que la qualité du tri a été améliorée pendant la crise ? Rien n'est moins sûr... L'année 2020 affiche **0 mises à disposition de salle** contre en moyenne 40 par an pour les différentes associations. Ce chiffre symbolise tristement le coup porté au vivre ensemble...

#### 3. Les incidences sur le terrain budgétaire

**La crise a eu des conséquences sur le terrain budgétaire** au-delà de l'achat de matériels spécifiques. En effet, les locations de la salle des fêtes ont été impactées (des recettes en baisse). On enregistre en 2020 un montant perçu pour les locations de **600€** contre 2.000€ en moyenne depuis la rénovation de la salle. La commune n'a pas organisé de manifestations en 2020 si ce n'est la Galette des Rois. Le montant habituel des dépenses pour les festivités (Galette, randonnée, cérémonies, fête de la St Michel, repas des anciens) dépassent les 3.300€. **Ce sont ainsi 3.000€ de dépenses en moins...**

## RETROSPECTIVE

Petit retour en arrière au niveau de l'actuelle **Salle des Fêtes** qui, il y a plusieurs décennies, était l'école du village et la **Mairie**. Le terrain situé entre le bâtiment et la rue d'Esternay était beaucoup plus vaste. Les travaux d'aménagement de la route départementale ont contribué à réduire l'emprise de la voirie. Plusieurs arbres étaient plantés sur le terrain. L'arrêt des cars n'était pas encore là.

## Retour dans le passé essartois



## ACTUALITES...

### > De magnifiques photos pour le concours de l'été 2021 !

Pour le concours photos de l'été 2021, ce ne sont pas moins de **181 personnes** qui ont voté pour choisir la photographie de l'été ! Les 3 photographies arrivées en tête sont les suivantes :

- 1/ **Quis ut Deus** avec 55 voix (30,4%) - Rafael GONZALEZ
- 2/ **El Dorado** avec 40 voix (22,1%) - Sophie PIERACCI
- 3/ **Le village en-champs-té** avec 31 voix (17,1%) – Nathalie RAOULT

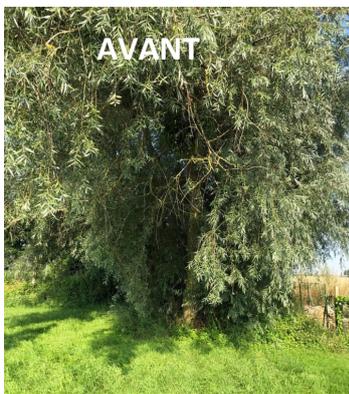
Un grand bravo à eux ainsi qu'à l'ensemble des participants pour ces très belles photos! 😊



### > Rafrachissement des arbres près du site écoprotégé

L'entreprise « *Le Charme d'Antan* » est intervenue afin d'élaguer les arbres situés près du site éco protégé courant novembre.

Coût total de l'opération : **240€ TTC.**



# L'AGENDA TRIMESTRIEL

Dates communiquées sous réserve d'éventuels changements de dernières minutes ! Liste non exhaustive.

## > JANVIER

**MARDI 25 JANVIER – 20h**  
Conseil municipal n°1 +  
Commission des finances



## > FEVRIER

**SAMEDI 5 FEVRIER – 15h**  
Après-midi crêpes à la Salle des Fêtes  
organisée par le CFJE  
**SAMEDI 5 au DIMANCHE 20 FEVRIER**  
Vacances scolaires – Zone B

## > MARS

**MERCREDI 2 MARS 2022**  
Date limite pour l'inscription sur les listes  
électorales avant les présidentielles  
**SAMEDI 26 MARS – 19h**  
Repas de printemps organisé par le CFJE  
**MARDI 29 MARS – 20h**  
Conseil municipal n°2

## A VOTRE SERVICE...

### PERMANENCES DU MAIRE

TOUS LES SAMEDIS

**17H00 à 18H30 sans RDV**



Possibilité de prendre  
**rendez-vous** par SMS au  
06.83.22.10.11 ou auprès  
du secrétariat de Mairie

### HORAIRES MAIRIE

**MARDIS**  
15h30 – 18h30  
et  
**SAMEDIS**  
17h00 – 18h30



### CONTACTS

#### Par courrier...

Mairie - 3, rue de Bouchy  
51310 LES ESSARTS LE VICOMTE



#### Par courriel...

commune-essarts-vicomte@orange.fr



#### Par téléphone...

03.26.80.42.24 – Maire : 06.83.22.10.11



#### Sur le site internet...

www.les-essarts-le-vicomte.fr



## ETAT CIVIL - Naissances

**26 juin 2021**  
Abel  
FOURNAISE

**30 octobre 2021**  
Gabriel  
IGLESIAS



## FACEBOOK

**1.272** J'aime

Rejoignez nous et  
partagez !

## A faire...



### Don pour la rénovation de l'Eglise St Michel

N'hésitez pas à faire un don pour la  
rénovation de notre église St Michel.

Pour 50€, le coût réel après réduction de  
l'impôt sur le revenu est de 17€. Pour  
200€, 68€ ou encore pour 500€, 170€.

## LES CHIFFRES CLES

**672,00€**

Coût TTC du repas des  
Anciens pour la  
commune

**4.500 €**

Montant total des dons récoltés  
via la Fondation du patrimoine  
pour la rénovation de l'Eglise St  
Michel au 1<sup>er</sup>/01/22 sur 10.000€

**181**

Nombre de votants lors du  
concours photos de l'été  
2021

**18**

Nombre de donateurs pour la  
rénovation de l'église St  
Michel au 1<sup>er</sup> janvier 2022



Retrouvez toutes les informations  
municipales  
sur le site internet de la commune :

**www.les-essarts-le-vicomte.fr**

La **Communauté de Communes** reste à votre écoute :

> Eau potable : **03.26.42.52.33**

> Déchets ménagers : **06.72.34.71.21**

> Médiathèque d'Esternay : **03.26.80.34.18**



Communauté de Communes de  
Sologne Sud-Ouest Marnais